



Conditions d'accès aux écoles supérieures

	Condition d'accès	Diplôme requis	Durée de la formation	Source information
Auxiliaire puéricultrice	Sur dossier ou par la VAE	aucun	10 mois (cours et stages)	https://www.ifits.fr/fr/formations/auxiliaire-de-puericulture
	Etre âgé de 17 ans à l'entrée en formation			
Aide soignant	Sur dossier et entretien ou par la VAE	aucun	10 mois (cours et stages)	https://www.ifits.fr/fr/formations/aide-soignant
	Etre âgé de 17 ans à l'entrée en formation			
Moniteur éducateur	Epreuve écrite (sauf pour les titulaire d un bac, DE accomp.educ.et social) Epreuve orale	aucun	2 ans (950h de formation théorique et 28 semaines de stage)	https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/diplome-d-etat-de-moniteur-educateur
Gendarmerie	Etre âgé entre 18 et 35 ans	Etre titulaire BAC (pour concours externe) ou diplôme équivalent niveau IV	12 mois	https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/cegn/la-formation-en-gendarmerie/conditions-d-acces/formation-des-sous-officiers-du-corps-de-soutien-technique-et-administratif
	Etre apte physiquement et de bonne moralité	ouverts aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans		
	Etre titulaire du permis (ou l'obtenir durant l'année de formation)	ouverts aux GAV titulaire du DGA et aux ADS comptant au moins 1 an de service		
	Ne pas s'être présenté trois fois au titre de la même spécialité.	ouvert aux militaires en activité et comptant au moins 4 ans de service		
	Être de nationalité française et avoir effectué la JAPD ou la JDC.	ouvert aux réservistes de la gendarmerie		

Sapeur pompier	Etre âgé de 18 ans	Etre titulaire brevet des collèges ou autre diplôme jusqu'au bac	18 mois (6 mois ecole et 12 en stage)	https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Metiers-et-concours/Les-metiers-de-la-securite-civile/Comment-devenir-sapeur-pompier-professionnel#:~:text=Modalit%C3%A9s%20g%C3%A9n%C3%A9rales%20d'acc%C3%A8s%20%C3%A	
	Etre de nationalité française				https://www.pompiers.fr/grand-public/devenir-sapeur-pompier/devenir-sapeur-pompier-professionnel-spp
	Jouir de ses droits civiques				
gardien de la paix	Etre âgé de 17 à 30 ans à l'entrée de la formation	Etre titulaire du baccalauréat	2 ans (8 mois ecole et 16 mois en stage)	https://www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/concours-externe/gardien-de-la-paix#:~:text=Pour%20s'inscrire%20le%20candidat%20doit%20%3A&text=%C3%Aatre%20de%20nationalit%C3%A9%20fran%C3%A7aise%20%3B,r%C3%A9pondant%20au%20profil%20SIGYCOP%20requis	
	Etre de nationalité française				
	Etre de bonne condition physique (répondre au critère SIGYCOP*)				
	Etre de bonne moralité, avoir un bulletin n°2 du casier judiciaire ne comportant aucune mention incompatible avec l'exercice des fonctions envisagées				
	Avoir fait le recensement et accompli la JAPD ou JDC				
Infirmier	Etre âgé de 17 ans à l'entrée en formation	Titulaire du baccalauréat	3 ans (de sept à juin) 2100h de formation théorique 2100h de stage)	https://www.ifits.fr/fr/formations/infirmier	
	Sur dossier via parcourep (pour les bacheliers)	Justifier au 1er janvier de l'année des épreuves d'une expérience professionnelle d'une durée de trois ans pour les personnes relevant de la formation continue et pouvant justifier de 3 ans de cotisations à un organisme de Sécurité Sociale.			
		Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant ou du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture et justifier de trois ans d'exercice professionnel en l'une ou l'autre de ces qualités.			
		Être titulaire d'un diplôme d'Etat d'infirmier/e délivré dans un autre pays que la C.E.E.			

Educateur spécialisé	Sur dossier via parcoustep (sur dossier et entretien) ou par la VAE Avoir 18 ans au début de la formation	Etre titulaire du baccalauréat (ou diplôme équivalent)(le bac ST2S étant privilégié) Titulaire d'un diplôme, ou d'un titre homologué ou inscrit au RNCP au moins de niveau bac ou bénéficiant d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels Titulaires d'un diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou d'auxiliaire de vie sociale avec au moins 5 ans d'expérience professionnelle.	3 ans (1500h de formation théorique et 60 semaines de stage)	https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/diplome-d-etat-d-educateur-specialise		
Educateur jeunes enfants	inscription via parcoustep sur dossier et entretien	Etre titulaire du baccalauréat (ou diplôme équivalent)	3 ans (1500h de formation théorique et 60 semaines de stage)	https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/diplome-d-etat-d-educateur-de-jeunes-enfants#:~:text=Les%20admissions&text=Pour%20%C3%AAtre%20admis%20en%20formation,ou%20d'un%20titre%20%C3%A9quivalent		
		d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au RNCP au moins de niveau bac ou les candidats bénéficiant d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels				
Assistant service social	Inscription sur parcoustep: dossier et entretien (copie diplôme et CV+ courrier avec les expériences professionnelles/stages)	Etre titulaire du baccalauréat ou équivalent ;	3 ans (6 semestres: 52 semaines de formations et 1740 de formation théorique)	https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/diplome-d-etat-d-assistant-de-service-social		
		d'un diplôme ou d'un titre au moins de niveau bac				
		ou les candidats bénéficiant d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels				

*Le profil SIGYCOP: C'est un profil médical regroupant sept sigles identifiés par des lettres (SIGYCOP) affectées d'un coefficient variant de 1 à 6 pour les sigles S,I,G,Y et O, de 1 à 5 pour le sigle C et de 0 à 5 pour le sigle P.

La correspondance des lettres sont les suivantes : La lettre S correspond à la ceinture scapulaire et aux membres supérieurs. La lettre I correspond à la ceinture pelvienne et aux membres inférieurs. La lettre G correspond à l'état général. La lettre Y correspond aux yeux et à la vision (sens chromatique exclu). La lettre C correspond au sens chromatique. La lettre O correspond aux oreilles et à l'audition. La lettre P correspond au psychisme.

C'est-à dire que pour chaque sigle vous aurez une note (*par exemple il notera votre audition de 1 à 5, 1 étant le plus faible et 5 le plus élevé*).

Pour être déclaré apte médicalement, il faut avoir un profil médical minimum.

Vous devez avoir au moins 2 pour les sigles SIGCOP et au moins 3 pour le sigle Y.